

MONUMENT AUX MORTS DE BRUGES

Érigé en 1923 à la demande des familles brugeoises, le Monument aux Morts a été financé grâce à une souscription et à un emprunt de 30 000 francs contracté par la commune de Bruges. Le monument représente un poilu sans arme, tourné vers le nord, saluant la victoire.

Les noms des combattants de la Commune « **Morts pour la France** » sont gravés sur trois plaques de marbres scellées sur un édifice en pierre : ceux de 14/18 figurent sur les faces ouest et est, ceux de 39/45 et d'AFN sont sur la face sud. La plaque commémorative est placée sur la face nord.

Un tableau récapitulatif des renseignements d'état civil et militaires connus, pour chaque combattant « **Mort pour la France** », dans l'ordre où il est inscrit sur le monument, est accessible depuis la page « **histoire de Bruges**, § Monuments aux morts »

Ces renseignements sont par ailleurs accessibles à tous sur le site :

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?rubrique41>

